



Mairie de Saint-Nicolas d'Aliermont

Pièces à fournir lors du rendez-vous de carte nationale d'identité et/ou de passeport

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Photos non découpées (de moins de 6 mois et conforme aux normes)
- Pré-demande ou CERFA
- Justificatif de domicile (de moins de 1 an)
 - Facture de téléphone, d'électricité, de gaz ou d'eau (**pas d'attestation titulaire de contrat**)
 - Quittance de loyer
 - Avis d'imposition
 - Attestation ou facture d'assurance logement
 - Relevé de la CAF
- Acte de naissance (de moins de 3 mois) / Non nécessaire si la commune de naissance est COMEDEC.
- Timbre fiscal (obligatoire pour les passeports et les cartes nationales d'identité perdues ou volées)